

Romantisme : normes éditoriales

Conseils aux auteurs.

1. Chaque article doit comprendre la **mention de l'université/laboratoire** dont dépend l'auteur et être accompagné d'un **résumé en français de 900 signes (espaces compris)**.
2. Les auteurs souhaitant publier des illustrations doivent donc fournir :
 - une image **haute définition** : 300 dpi et 11 cm de large. Si l'image ne correspond pas à ces critères, elle sera immédiatement rejetée.
 - un justificatif d'acquiescement des droits de reproduction ou d'autorisation de reproduction si l'image n'est pas libre de droits.
3. Pour la rédaction des articles eux-mêmes, toute liberté est laissée aux auteurs, à l'exception des deux points suivants.
 - a) l'espace est toujours identique entre deux paragraphes. Il est donc inutile d'ajouter des blancs entre paragraphes sur le manuscrit : ils seront supprimés (de même que les astérisques, ou tout autre signe de séparation).
 - b) en revanche, sauf volonté expresse de l'auteur, il est d'usage d'introduire des **intertitres** dans l'article, pour faciliter la lecture : de 3 à 5 en moyenne par article. Il est possible, en cas de nécessité, d'ajouter un deuxième (mais un deuxième seulement) niveau d'intertitre.
4. Pour l'essentiel, le code typographique en vigueur dans *Romantisme* est conforme à celui des ***Règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale***, auquel on pourra se reporter.
5. Pour les **citations**, les normes de **ponctuation** sont les suivantes :
 - la citation est entièrement fondue dans le texte et ne comporte que quelques mots : *La cigale de la fable dut contrainte d'aller chercher secours « chez la fourmi sa voisine »*. Point final à l'extérieur des guillemets.
 - le début de la citation est fondu dans le texte mais elle se termine par une phrase complète : *Mme Lepic compare les cheveux de Poil de Carotte à des « baguettes de tambour. Il userait un pot de pommade tous les matins »*. Point final à l'extérieur des guillemets.
 - la citation débute par une phrase complète. Son premier mot prend une capitale initiale : *Le poète Terence affirmait : « Je suis homme et rien de ce qui est humain ne m'est étranger. »* Point final à l'intérieur des guillemets.
6. Place des **appels de notes** : l'appel de note précède toujours le signe de ponctuation. En fin de phrase, il sera suivi du point final. En fin de citation, il se place avant le guillemet fermant : *Chateaubriand l'appelle « le grand expiateur¹ »*.
7. Pour les **références bibliographiques en note**, l'usage est le suivant :
 - pour la citation tirée d'un livre :
Prénom (en toutes lettres, et non l'initiale seule) Nom (en bas de case : sans petites capitales ou capitales), *Titre*, lieu d'édition (même s'il s'agit de Paris), éditeur, collection (le cas échéant), année, page.
 - pour la citation tirée d'un chapitre de livre collectif :
Prénom Nom, « Titre du chapitre », dans *Titre de l'ouvrage collectif*, Prénom Nom (dir.), lieu d'édition, éditeur, collection (le cas échéant), année, page.
 - pour la citation tirée d'un article de périodique :
Prénom Nom, « Titre de l'article », *Titre du périodique*, année, numéro (n° 4), page.

NB : l'usage dans *Romantisme* est d'employer, au lieu des termes latins « *in* » et « *op. cit.* », les formules en français « **dans** », « **ouvr. cité** » et « **art. cité** ».

On doit donc veiller avec soin, pour éviter de fastidieuses corrections ultérieures, de mentionner tous les prénoms, les dates et lieux d'édition, la page de la citation ; on vérifiera toujours, pour les périodiques anciens, si l'article fait partie ou non du titre (ce qui détermine l'emploi de la majuscule et des italiques) : toutes choses que nous mentionnons parce que ce sont les problèmes les plus fréquemment rencontrés au moment de la préparation de la copie.

8. Pour la **bibliographie** de fin de dossier, l'usage est le suivant :

- pour un livre :

NOM (**petites capitales**) Prénom, *Titre*, lieu d'édition (même s'il s'agit de Paris), éditeur, collection (le cas échéant), année.

- pour un livre collectif :

NOM Prénom (dir.), *Titre de l'ouvrage collectif*, lieu d'édition, éditeur, collection (le cas échéant), année.

- pour un article de périodique :

NOM Prénom, « Titre de l'article », *Titre du périodique*, année, numéro (n° 4), page (p. 12-28 et non pp. 12-28)

9. Pour les **comptes rendus**, l'usage est le suivant :

- pour un livre :

Prénom NOM (**petites capitales**), *Titre*, lieu d'édition (même s'il s'agit de Paris), éditeur, collection (le cas échéant), année, nombre de pages.

- pour un livre collectif :

Prénom NOM (**petites capitales**) (dir.), *Titre de l'ouvrage collectif*, lieu d'édition (même s'il s'agit de Paris), éditeur, collection (le cas échéant), année, nombre de pages.